

## Le cadre de plan d'action pour l'équilibre quantitatif (Comité de Bassin, 2017)

GESTION DE LA RESSOURCE

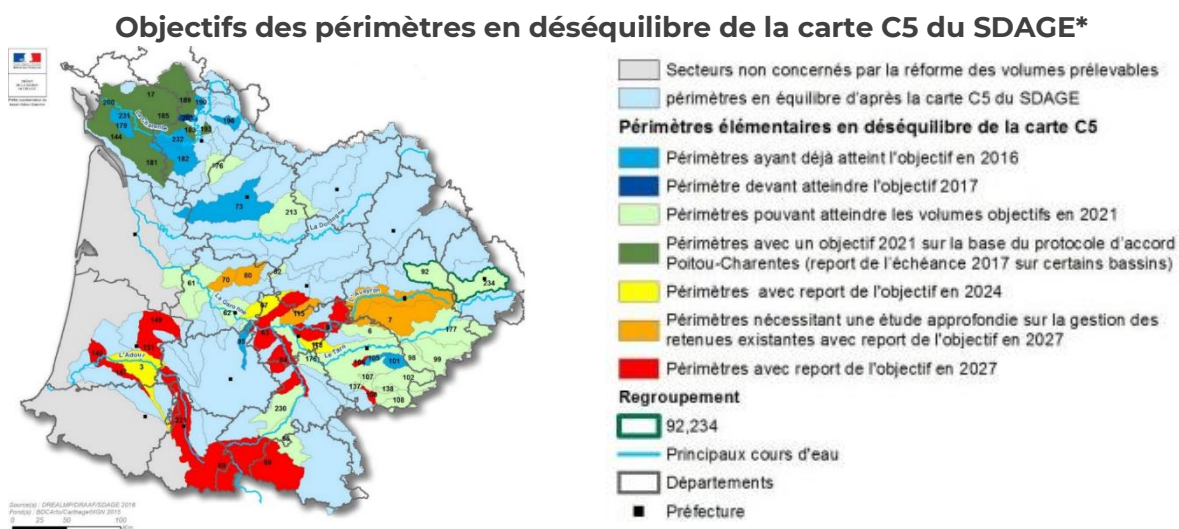
2022 | NOTICE, OUVRAGE

### Contexte

Le bassin Adour-Garonne est particulièrement affecté par la récurrence des crises « sécheresse », puisqu'on parle désormais d'une sécheresse interannuelle initiée en 2017. Durant la période estivale, des prélèvements excessifs accentuent les déficits hydriques, qui peuvent exister naturellement. Un nombre important de mesures de restrictions de prélèvement, voire d'interdiction, est ainsi pris chaque année par l'Etat durant la période d'étiage. Ces situations pénalisent l'atteinte du bon état des masses d'eau exigée par la DCE. Le Comité de Bassin Adour Garonne a souhaité définir un cadre pour agir face à cette situation.

### Résumé

Ce cadre, approuvé en comité de bassin le 24 février 2017, fixe les échéances pour l'atteinte de la gestion équilibrée des cours d'eau et de leur nappe d'accompagnement, pour chacun des périmètres en déséquilibre de la carte C5 du SDAGE. Ces échéances sont 2021 là où l'objectif de retour à l'équilibre paraît atteignable rapidement (tel que vu en 2017) et sinon 2024 voire 2027. Le document identifie également les principaux leviers à mobiliser pour la reconquête de l'équilibre : économies d'eau, évolution des assolements agricoles, optimisation de la gestion collective de l'irrigation au travers des protocoles de gestion, meilleure gestion des retenues existantes, création de stockages supplémentaires tels que des réhausses ou de nouvelles retenues.



\* La carte du SDAGE qualifie un déséquilibre au sein de la réforme des volumes prélevables pour l'irrigation

## Sommaire

1. Pourquoi un cadre de plan d'action de retour à l'équilibre ?
2. Méthode et calendrier
3. Résultats
4. Les leviers du plan d'action
5. Mise en œuvre et modalités de suivi et d'ajustement
6. Annexes



## Petit plus

Le cadre de plan d'action a été complété le 15 septembre 2021 par le [plan stratégique 2021-2027 de retour à l'équilibre pour la gestion quantitative de la ressource en eau](#).

### Date de début du projet

Février 2017

### Contact

Agence de l'eau Adour Garonne  
05 61 36 37 38

### Auteur

Comité de Bassin Adour Garonne

### Lien

[Cadre de plan d'action pour un retour à l'équilibre quantitatif du bassin Adour Garonne](#)

Dernière modification le 17/04/2023

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de :